Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le 15.07.25 S²LO
ID : 066-216601740-20250702-D402025-DE

D40 2025
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE SAINT FELIU D'AVALL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux juillet deux mille vingt-cinq à 18H30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Feliu d'Avall se sont réunis dans la Salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.
Date d'envoi de la convocation : 25/06/2025
Étaient présents : CAZALS HENRI - GARRIDO ROGER – CASES Michel - Daniel ERRE - CARBO MICHELLE - BALESTE MARIE - -DOGOR FRANCIS - ESPIRAC HELENE - LAMARQUE MARIE JOSEE - LLOBET CHRISTOPHE - Anne Marie PORTA - LERAY Philippe – SUELVES SEBASTIEN - SOL FREDERIC - TEYSSEYRE THIERRY – COPIN Martine
formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 23 membres.
Absents excusés :
MAURAT CHRISTINE qui avait donné procuration à Marie BALESTE
LAMARQUE JOELLE qui avait donné procuration à Marie-José LAMARQUE
RIUBRUJENT CHRISTIANE qui avait donné procuration à Frédéric SOL
DELAFUENTE STEPHANIE qui avait donné procuration à Michel CASES
BRUZY ALBERT – OMS BRUNO - TROGNO Marie

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N 1 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique qu'il convient de modifier le budget actuel.
Il propose pour ce faire la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
D-7391112 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	12 000,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-231-1073 : RENOVATION ECOLE MATERNELLE ET ESPACE MULTIASSOCIATIF INTERGENER	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-238-1073 : RENOVATION ECOLE MATERNELLE ET ESPACE MULTIASSOCIATIF INTERGENER	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		-10 000,00 €		-10 000,00 €

Oui les propos de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents.

Approuve à l'unanimité la décision modificative N1 du budget commu[illegible]

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Roger GARRIDO.

Nombre de membres afférents au C.M : 23
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 20
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Publication et notification du :